



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Savon Liquide

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Savon Liquide

Numéro du produit 450-6

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent pour les mains.

Utilisations déconseillées Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non classé.

## Savon Liquide

**Mentions de mise en garde** P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>COCONUT DIETHANOLAMIDE</b>			<b>5&lt;10%</b>
Numéro CAS: 68155-07-7	Numéro CE: 931-329-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490100-53-XXXX	

<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R38,R41.
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Chronic 2 - H411	

<b>Sodium Lauryl Sulphate</b>			<b>3&lt;5%</b>
Numéro CAS: 85586-07-8	Numéro CE: 287-809-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489463-28-XXXX	

<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Acute Tox. 4 - H302	Xi;R38,R41.
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Chronic 3 - H412	

<b>Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts</b>			<b>3&lt;5%</b>
Numéro CAS: 68891-38-3	Numéro CE: 500-234-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-xxxx	

<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R38,R41.
Eye Irrit. 2 - H319	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Non pertinent.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Non pertinent.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## Savon Liquide

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Contact oculaire</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Rincer le déversement à grandes eaux. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## Savon Liquide

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### COCONUT DIETHANOLAMIDE (CAS: 68155-07-7)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### Sodium Lauryl Sulphate (CAS: 85586-07-8)

**DNEL** Travailleurs - Cutanée; Long terme : 4060 mg/kg p.c. /jour  
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 285 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateur - Orale; Long terme : 24 mg/kg p.c. /jour  
Consommateur - Cutanée; Long terme : 2440 mg/kg p.c. /jour  
Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 85 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** - Eau douce; 0.102 mg/l  
- Eau de mer; 0.01 mg/l  
- rejet intermittent; 0.036 mg/l  
- Sédiments (eau douce); 3.58 mg/kg  
- Eau de mer; 0.358 mg/kg  
- Sol; 0.654 mg/kg  
- Station d'épuration des eaux usées; 1084 g/l

#### Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL** Activités professionnelles - Ingestion; : 2750 mg/kg/jour

**PNEC** - Eau douce; 0.240 mg/l

#### Monopropylene Glycol (CAS: 57-55-6)

**DNEL** Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m<sup>3</sup>  
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 168 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** - Eau douce; 260 mg/l  
- Eau de mer; 26 mg/l  
- Station d'épuration des eaux usées; 20000 mg/l  
- Sédiments (eau douce); 572 mg/l  
- Sédiments (eau de mer); 57.2 mg/l  
- Sol; 50 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Non pertinent.

## Savon Liquide

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Non pertinent.
<b>Protection des mains</b>	Sans objet.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Sans objet.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire. Sans objet.
<b>Protection respiratoire</b>	Non pertinent.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide visqueux. Liquide.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Agréable.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 6
<b>Densité relative</b>	~ 1.025 @ (20°C)°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.

#### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil** Ce produit contient au maximum 150 g/litre de COV.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non applicable. Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Non pertinent.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 57 175,53

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée



## Savon Liquide

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>Général</b>	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### Etiquettes de transport

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

<b>Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin</b>	Non.
---	------

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
---	-----------------

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40.

## Savon Liquide

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Information générale</b>	Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Publié par</b>	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
<b>Date de révision</b>	17/05/2016
<b>Révision</b>	5
<b>Remplace la date</b>	24/09/2015
<b>Numéro de FDS</b>	10366
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	Non classé R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.